

■ **Fondation Cité-Jardin 'Nouvel Aire'**, à Genève, entreprise de droit public (FOSC du 17.12.2001, p. 9913). L'établissement est dissout conformément à l'article 14 G de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, modifiée le 5 octobre 2001. Par conséquent son nom devient: **Fondation Cité-Jardin 'Nouvel Aire', en liquidation**. Liquidateurs: les administrateurs Markwalder Bernard, Buntschu Bernard, Lorenz Pascale et Lorenzini Stéphane; lesquels continuent à signer collectivement à deux.

Journal no 5266 du 22.05.2002  
(00535684 / CH-660.0.025.923-5)